

LA NATION, L'ÉTAT ET L'IDENTITÉ HAÏTIENNES



RÉSUMÉ :

L'identité du peuple haïtien est unique, elle le différencie des autres peuples et des autres nations. Cette identité est fondée sur la création historique de la nation et de l'État haïtiens. La séquence, centrée sur les valeurs propres à la nation haïtienne - l'unité, la solidarité, la cohésion sociale et la volonté du vivre ensemble -, conduit les élèves à devenir les garants et les acteurs de la construction du bien commun par la défense et la préservation du territoire, des paysages et du patrimoine.

Table des matières

| | |
|---|----|
| I. LA NATION, L'ÉTAT ET L'IDENTITÉ HAÏTIENNES | 4 |
| 1. La nation et l'identité haïtiennes | 6 |
| 2. Haïti, le territoire d'une nation démocratique | 11 |
| 3. Le patrimoine un bien commun | 15 |

I. La nation, l'État et l'identité haïtiennes

RÉSUMÉ :

Découpage en séances

| Séance (Titre et durée) | Thème, place dans la séquence et très brève description |
|---|--|
| Séance 1 - 1h30 La nation et l'identité haïtiennes | <ul style="list-style-type: none"> ● Pré-requis et évaluation initiale. ● Comprendre la notion de nation et ses fondements : une identité ; une histoire, un territoire, des valeurs et des institutions communes ; une volonté de vivre ensemble. |
| Séance 2 - 1h30 Haïti, le territoire d'une nation démocratique | <ul style="list-style-type: none"> ● Lire l'organisation territoriale d'Haïti et en comprendre les enjeux, notamment identitaires, pour agir en tant que citoyennes et citoyens d'un État démocratique. |
| Séance 3 - 1h30 Le patrimoine un bien commun à préserver et entretenir | <ul style="list-style-type: none"> ● Agir en citoyenne et citoyen pour la préservation du patrimoine (paysages et environnement naturel, lieux de vie et d'histoire, lieux de mémoire, arts, cuisine...). |

Supports :

- Symboles de la République d'Haïti et leurs représentations dans l'environnement local et sur divers documents : drapeau national, devise, « La Dessalinienne », carte d'identification nationale, passeport, autres documents officiels, pièces de monnaie et billets de banque, timbres postaux, bâtiments officiels...
- Nomenclatures (noms de lieux et de rues) et représentations (photographie, peinture, gravure, vidéo) de lieux de mémoire, de monuments publics locaux et nationaux, de monuments commémoratifs, de paysages, de parcs et jardins...
- Plans et cartes de la section communale, de la commune, de l'arrondissement, du département, de la République d'Haïti, des traités et accords internationaux souscrit par la République d'Haïti.
- Textes de référence : Constitution haïtienne, Déclaration universelle des Droits de l'Homme, conventions internationales et accords internationaux auxquels a adhéré la République d'Haïti.
- Œuvres d'art et objets patrimoniaux (musée local quand c'est possible) : statues dans les lieux publics, peinture (par exemple Philomé Obin, Louverture Poisson, Sasha Huber...), œuvres musicales, livres de cuisine...
- Bulletins de l'ISPAN [<http://ispan.gouv.ht/>]
- UNESCO - Inventaire du patrimoine matériel et immatériel d'Haïti [<https://whc.unesco.org/fr/etatsparties/ht>]

Les « prolongements » proposent de revenir sur les notions et concepts abordés à travers la lecture suivie ou d'extraits d'œuvres littéraires et l'analyse d'œuvres dans un cadre interdisciplinaire avec les cours de français et de créole, par exemple (les ouvrages anciens sont tous disponibles sur Internet) :

- Littérature
 - Alexis Jacques Stephen, Compère général soleil, Paris, Gallimard, Collection « L'Imaginaire », 1955.
 - Coicou Massillon, Poésies nationales (Préface Charles-D. Williams), Paris, V. Goupy et Jourdan, 1892.
 - Condé Maryse, Rêves amers, Paris, Bayard jeunesse (Les romans de Je Bouquine), 2001.
 - Déita (Mercedes Foucard Guignard), Contes des jardins du pays de Ti Toma. Tome 1. Port-au-Prince, L'Imprimeur II, 1989.
 - Depestre René, Le Mât de Cocagne, Paris, Gallimard Folio, 1979.
 - Innocent Antoine, Mimola, ou L'histoire d'une cassette. Petit tableau de mœurs locales. Port-au-Prince: Imprimerie E. Malval, 1906. Port-au-Prince, V. Valcin, 1935. Nendeln, Kraus Reprint, 1970. Port-au-Prince, Fardin, 1981, 1999. Port-au-Prince, Presses nationales d'Haïti. 2006.
 - Janvier Louis-Joseph, Le Vieux Piquet ; scène de la vie haïtienne, Paris, A. Parent, 1884.
 - Laferrrière Dany, L'odeur du café, Éditions du Rocher, 2001.
 - Lhérisson Justin, La Famille des Pitite-Caille (Les fortunes de chez nous), Port-au-Prince, Héroux, 1905 ; réédition Paris, Firmin-Didot, 1929 ; Port-au-Prince, Imprimerie des Antilles, 1963. Port-au-Prince, Presses Nationales d'Haïti, 2005.
 - Morisseau-Leroy Félix, « Mèsi papa Desalin », in Trois/Cent/Soixante, Numéro 1, Été 2016, p. 111-112.
 - Sylvain Georges, Cric ? Crac ! Fables de La Fontaine racontées par un montagnard haïtien et transcrites en vers créoles, Paris, Ateliers Haïtiens, 1901.
- Arts plastiques :
 - Alexis Gérald, Artistes haïtiens, Paris, Éditions Cercle d'art, 2007.
 - Bloncourt Gérald, Nadal-Gardère Marie-José, La Peinture haïtienne, Paris, Nathan, 1986.
 - Célius Carlo (ed.), « Création plastique d'Haïti », Gradhiva, 2015, n° 21.
 - Célius Carlo, « Création plastique, traites et esclavages », Cahiers des Anneaux de la Mémoire, 2009, n° 12.
 - Célius Carlo, Langage plastique et énonciation identitaire. L'invention de l'art haïtien, Québec, PUL, 2007.
 - Drot Jean-Marie, La rencontre de deux mondes vue par les peintres d'Haïti, Rome, Edizioni Carte Segrete, 1992.
 - Haïti. Deux siècles de création artistique, Paris, Réunion des Musées Nationaux - Grand Palais, 2014.
 - Lerebours Michel-Philippe, Haïti et ses peintres: de 1804 à nos jours, [S.l.] : [s.n.], [1980]
- Arts et traditions populaires :
 - Gaillard Niche, Recettes simples de cuisine haïtienne et conseils utiles de ménage, La Phalange, Port-au-Prince, 1959.
 - Simon Jean-Robert, Patrimoine fruitier et céréalier d'Haïti, Port-au-Prince, 2009.

Bibliographie pour le professeur :

Le choix d'une bibliographie relativement abondante correspond à la diversité des notions et thèmes abordés dans cette séquence et aux « prolongements », notamment interdisciplinaires. Il s'agit de constituer une banque de références dans lesquelles le professeur pourra piocher, à travers tables de matières et index, les précisions ou les exemples dont il a besoin.

- Barthélémy Gérard, État de droit, décentralisation, Port-au-Prince, Éditions HSI, 2001.
- Chavenet Anaïse, Marcelin Dischler, Pierre Elie F., Jean Edner, Dictionnaire des communes, quartiers et sections communales de la République d'Haïti, Imprimeur II, Port-au-Prince, 1996.
- Hector Michel, Hurbon Laënnec (dir.), Genèse de l'État haïtien (1804-1859), Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009 [<https://books.openedition.org/editionsmsmh/9744>].
- Joseph Prophète (sous la direction de), Dictionnaire historique et géographique des communes d'Haïti, s.l., 2003.
- Julien René, Le citoyen haïtien dans un Etat démocratique, Imprimeur II, Port-au-Prince, 1994.
- Le Glaunec Jean-Pierre, L'armée indigène : la défaite de Napoléon en Haïti, Montréal, Lux Éditeur, 2014.
- Mérilien Josué, Haïti, Éducation à la Citoyenneté : enjeux et perspectives ?, Les engagés Éditions, 2018.
- Méron Julien, « Le défi haïtien : re-fonder l'Etat à partir de la décentralisation ? », Pouvoirs dans la Caraïbe, 10 | 1998, pp. 97-133 [<http://journals.openedition.org/plc/569>].
- Rouzier Semexant, Dictionnaire géographique et administratif universel d'Haïti, Imprimerie Charles Blot, Paris, 1892 [http://ciat.bach.anaphore.org/archives/show/HTIGOUVCIAT_ETU_Amenagement_de-200].
- Roy Fombrun Odette, Dwa ak Devwa tout Ayisyen, Port-au-Prince: Deschamps, 1999.
- Roy Fombrun Odette, Etienne Jean-Philippe, Morale civique et éducation à la citoyenneté. Causeries-débats-Actions, Haïti, FORF, [2017].
- Roy Fombrun Odette, Le Drapeau et les armes de la République d'Haïti, Port-au-Prince, Éditions Deschamps, 1987.
- Trouillot Lionel, Haïti, (Re) penser la citoyenneté, Port-au-Prince, Éditions HSI, 2001.
- Trouillot Michel-Rolph, Silencing the Past: Power and the Production of History, Beacon Press, 1997.

Modalités d'évaluation :

- Evaluation initiale (diagnostique) :
Questionnement collectif sur les pratiques, les savoirs, les savoir-faire et savoir être, notamment dans l'environnement local (espace naturel protégé ou aménagé ; lieu ou monument historiques ; lieu collectif comme une bibliothèque ; lieu, objet ou cérémonie mémoriels, par exemple une statue, un nom de rue, etc.).
- Evaluation finale (bilan) et critères/Indicateurs de réussite :
Évaluation progressive et continue fondée sur la conscience du bien commun et sur la capacité au réinvestissement des notions et à la pratique et à l'engagement citoyens dans le vivre ensemble :
 - définir l'identité personnelle et nationale, les valeurs, les symboles, les respecter ; connaître le territoire national, connaître et respecter les valeurs haïtiennes et universelles
 - se reconnaître dans une histoire et une culture partagées et participer à leur partage
 - connaître le patrimoine naturel, historique et culturel, agir pour le faire connaître, le préserver et le promouvoir.

Prolongements éventuels :

- Créer et mettre en place une culture du débat argumenté dans un cadre interdisciplinaire autour d'un projet local d'aménagement, de préservation de l'environnement et du patrimoine, d'un événement lié à un lieu de mémoire en s'appuyant sur la constitution d'un dossier de presse et sur la réalisation d'un reportage photographique.
- Créer une brochure illustrée (photographie, carte, croquis et dessin) ou réaliser un reportage (papier ou page web, sonorisée ou non) sur l'environnement local (noms de lieux et de rues ; symboles ; patrimoine architectural, littéraire, culinaire, musical ; flore et faune ; activités agricoles, industrielles, commerciales, touristiques, etc.).
- En lien avec les séquences d'histoire sur les sociétés nomades et les sociétés sédentaires et sur les Taïno, réaliser un livre de recettes traditionnelles haïtiennes s'appuyant sur l'histoire des plantes originaires de la région et leur diffusion mondiale.

Différenciation et adaptation aux élèves à besoins éducatifs particuliers :

- Dans une démarche coopérative entre les élèves, réaliser un glossaire adapté, et illustré, en français et en créole (à compléter en anglais et en espagnol) des notions abordées.
- Étudier et proposer des projets d'adaptation des lieux patrimoniaux locaux (parcs, jardins, monuments...) aux personnes handicapées (visuel, auditif, moteur).
- Réaliser des enregistrements sonores et audiovisuels (présentation d'objets patrimoniaux, lecture de textes littéraires...) pour les élèves déficients auditifs et visuels.

Mise au point pour l'enseignant :

La nationalité est à la fois un droit et une des conditions essentielles de la citoyenneté selon l'identité établie entre la nation et le peuple constitué par l'ensemble des citoyens. Citoyenneté et nationalité participent ainsi d'une même éthique de l'appartenance et de l'adhésion à un vouloir-vivre collectif où se mêlent dimensions individuelle et collective. La citoyenneté se réfère à un territoire et à un espace public dont les pratiques se situent à plusieurs échelles (locale, nationale, régionale, internationale et mondiale) et dans des temporalités différentes. La citoyenneté est fondée sur une obligation mutuelle entre l'État et le citoyen. L'unicité de l'État haïtien fondé sur les décombres d'une société coloniale esclavagiste suppose, au-delà des définitions traditionnelles de l'État (institution du politique comme pouvoir légitime fondé sur le droit), de conduire les élèves vers un questionnement sur la construction réciproque de l'État et de la nation. Pour ce faire, le professeur pourra s'appuyer pour préparer son cours sur le livre de Michel Hector et Laënnec Hurbon (dir.), Genèse de l'État haïtien (1804-1859), Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2009 [<https://books.openedition.org/editionsmsmh/9744>] qui croise différentes problématiques historiques sur les notions abordées dans cette séquence, permettant ainsi de questionner la situation présente.

1. La nation et l'identité haïtiennes

DURÉE : 1h30

Déroulement de la séance

| Étape | Durée | Ce que fait l'enseignant | Ce que fait l'élève |
|------------------------------------|---|---|---|
| Temps 1 Le sens des mots (1) | 10 à 15 mn La durée est donnée à titre indicatif, selon l'environnement local et les capacités des élèves, le professeur ne retient que certaines étapes ou les mixte, il les réinvestit à d'autres moments de l'année. | <ul style="list-style-type: none"> ● Proposer de réfléchir collectivement et par oral (remue-méninges) sur les notions de nation, d'État, de territoire, de langue, sur le nom d'Haïti. ● Écrire ces mots au centre du tableau et demander aux élèves tout ce qu'ils leur évoquent, en dresser progressivement une carte heuristique. | <ul style="list-style-type: none"> ● Proposer collectivement et par oral, sous forme de mots, tout ce qu'évoquent les mots nation, État, territoire, langue. ● Construire la carte sur le cahier en même temps qu'au tableau. |

| | | | |
|---|--------------------------|---|--|
| <p>Temps 2 Le sens des mots (2)</p> | <p>10 à 15 mn (idem)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● À partir des liens établis sur la carte heuristique, proposer et guider, par petits groupes et selon les conditions locales, une recherche sur Internet, dans des dictionnaires et encyclopédies ou en leur fournissant la documentation (iconographie, extraits de textes) consistant à sélectionner les documents selon des critères préétablis de fiabilité (type de document, auteur, éditeur, diffuseur, origine et support, date, droits liés à leur exploitation, leur reproduction et leur diffusion) et à en extraire des éléments de définition et d'illustration signifiants. ● Valider la documentation retenue par les élèves et les extractions. ● Aider et orienter les groupes d'élèves dans la mise en œuvre des définitions à partir des éléments recueillis, selon le cas, sous forme d'article de dictionnaire, d'article juridique, de dessin ou de bande dessinée, d'image (photographie ou montage photographique, vidéo, icône, affiche, page web). | <ul style="list-style-type: none"> ● À partir des mots reliés entre eux au tableau, effectuer en petits groupes des recherches (Internet, dictionnaire, encyclopédie et documentation mise à disposition par le professeur), choisir un ou plusieurs documents correspondant aux mots et aux liens entre eux. ● Noter pour chaque document le titre, la date, le ou les auteurs, l'éditeur ou le diffuseur, l'origine et le support, les droits qui y sont liés et, en une phrase, argumenter sur la pertinence et la fiabilité du document sélectionné. ● Extraire du document les informations nécessaires pour rédiger et illustrer les définitions. ● Proposer une définition sous forme de d'article de dictionnaire, d'article juridique, de dessin ou de bande dessinée, d'image (photographie ou montage photographique, vidéo, icône, affiche, page web). |
|---|--------------------------|---|--|

| | | | |
|---|--------------------------|--|---|
| <p>Temps 3 Des symboles et des textes</p> | <p>10 à 15 mn (idem)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Proposer aux élèves quelques extraits de textes de référence (articles 1 à 7 de la Constitution, Déclaration universelle des droits de l'Homme, etc.). ● En guider l'analyse collective en faisant repérer les indices d'énonciation, les champs lexicaux, les connecteurs, les répétitions. ● Guider les élèves dans la comparaison avec leurs définitions. | <ul style="list-style-type: none"> ● Lire collectivement les extraits des textes de référence. Éventuellement rechercher sur Internet ou dans un dictionnaire le sens des mots inconnus ou mal maîtrisés et en constituer un glossaire sur le cahier. ● Analyser individuellement puis dans un échange collectif les extraits : relever sur le cahier ou entourer en les distinguant par des couleurs différentes sur la photocopie des textes, sujets, verbes, adverbes, formules d'obligation et de restriction, vocabulaire utilisé, mots de liaison, répétitions. ● Comparer la formulation dans les extraits et les définitions réalisées précédemment. |
|---|--------------------------|--|---|

| | | | |
|--|--------------------------|---|---|
| <p>Temps 4 Une nation, un État et des symboles (1)</p> | <p>10 à 15 mn (idem)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Si possible enquêter sur les symboles de la nation et de l'État dans l'environnement immédiat ou sur différents objets (carte d'identification nationale, passeport, autres documents officiels, pièces de monnaie et billets de banque, timbres postaux...) et les relever (croquis, dessin, photographie, vidéo, description écrite) ou interroger les élèves sur ceux-ci et sur les valeurs qu'ils portent. Les inscrire au tableau. | <ul style="list-style-type: none"> ● Relever par le croquis, le dessin, la photographie, la vidéo ou une description écrite les symboles de la nation et de l'État dans l'environnement immédiat ou sur différents objets (carte d'identification nationale, passeport, autres documents officiels, pièces de monnaie et billets de banque, timbres postaux...). ● S'interroger sur leur sens et les valeurs qu'ils portent. ● Les présenter dans le cahier accompagnés d'un court texte explicatif. |
|--|--------------------------|---|---|

| | | | |
|---|--------------------------|---|---|
| <p>Temps 5 Une nation, un État et des symboles (2)</p> | <p>10 à 15 mn (idem)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Projeter ou afficher des reproductions (photographie, peinture, gravure, vidéo) de lieux (paysage, lieu de mémoire...) ou de monuments (statues de héros nationaux, monuments commémoratifs) symboliques. ● Proposer par groupe le choix d'un thème d'études à partir d'un document. ● Guider les élèves dans l'analyse du document et de ce qu'il représente. | <ul style="list-style-type: none"> ● Identifier les documents, les localiser sur un fond de carte (voir aussi la séance suivante). ● Par groupe, choisir un document. Réaliser une fiche d'identité du document (auteur, date, support, publication). ● Analyser le document : photographie (cadrage, champ et hors champ, point de vue, plans, focale, composition, couleurs) ou vidéo (génériques de début et de fin, scénario, chapitrage, intervenants ou acteurs, voix off, photographie, musique ; analyse de séquence : découpage, plans et transitions, construction du récit, temporalités, cadrage, mise en scène, voix off, musique). |
| <p>Temps 6 Étudier un symbole identitaire</p> | <p>10 à 15 mn (idem)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Guider les élèves dans une recherche complémentaire sur Internet ou mettre à leur disposition une documentation sur des lieux et des monuments ayant valeur de symbole identitaire (par exemple les monuments du Champ de mars, les forts - voir à ce sujet l'unité d'apprentissage 1 en histoire - ou les lieux de batailles historiques comme la Crête-à-Pierrot ou Vertières). | <ul style="list-style-type: none"> ● Rechercher et constituer une documentation complémentaire sur un lieu ou un monument ayant valeur de symbole identitaire ou le sélectionner en argumentant parmi les documents proposés par le professeur. ● Rédiger un texte court (5 à 10 lignes) sur le document et ce qu'il représente pour en faire ressortir les aspects symboliques et mémoriels |
| <p>Temps 7 Présenter un symbole en quelques phrases</p> | <p>10 à 15 mn (idem)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Organiser la présentation orale argumentée du document en sollicitant au besoin les questions. | <ul style="list-style-type: none"> ● Présenter oralement en 2 ou 3 minutes l'analyse du document. |

| | | | |
|---|--|--|---|
| <p>Temps 8 Des symboles et des arts, proposition interdisciplinaire</p> | <p>Durée variable en réinvestissement au cours de l'année ou dans les classes suivantes avec différentes disciplines</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Proposer en lien avec les cours de français et de créole et d'arts plastiques, la lecture suivie ou l'analyse d'un texte officiel ou littéraire, d'un recueil d'art populaire (cuisine...), l'analyse d'une œuvre d'art, voir les références proposées dans les supports généraux en les adaptant si possible au contexte local. ● Après l'étude de différentes œuvres d'art, proposer la réalisation d'un dessin, d'une peinture, d'un montage photographique, une vidéo autour d'un des symboles étudiés. | <ul style="list-style-type: none"> ● Lire et analyser un texte ou un extrait de texte. ● Réaliser un dessin, une peinture, un montage photographique, une vidéo autour d'un des symboles étudiés... |
|---|--|--|---|

Production attendue :

- Définition illustrée des principales notions.
- Analyse écrite et orale d'un document (photographie, peinture, gravure, vidéo) présentant un symbole identitaire ou un lieu de mémoire.
- Localisation des lieux de mémoire sur un plan local et sur des fonds de carte à différentes échelles (locale, nationale, régionale).

Trace écrite pour l'élève :

- Rédaction par les élèves de courts textes sur les principales notions abordées accompagnés de courts extraits de textes de référence (articles 1 à 7 de la Constitution, Déclaration universelle des droits de l'Homme, Conventions internationales, etc.).

Evaluation et régulation :

- Situer sur des cartes et des plans à différentes échelles du local au national les principaux lieux de mémoire et les principaux objets patrimoniaux, notamment les monuments commémoratifs, haïtiens.
- Définir en quelques lignes les principaux éléments de l'identité haïtienne partagés dans la volonté d'un vivre ensemble.

Éléments de remédiation :

- Rechercher dans les textes de référence les principales notions abordées et en donner une définition à partir de ceux-ci.

2. Haïti, le territoire d'une nation démocratique

DURÉE : 1h30

Déroulement de la séance

| Étape | Durée | Ce que fait l'enseignant | Ce que fait l'élève |
|-------|-------|--------------------------|---------------------|
|-------|-------|--------------------------|---------------------|

| | | | |
|---|--|---|--|
| <p>Temps 1 Une nation, un territoire organisé</p> | <p>10 à 20 mn La durée est donnée à titre indicatif, selon l'environnement local et les capacités des élèves, le professeur ne retient que certaines étapes ou les mixte, il les réinvestit à d'autres moments de l'année.</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● À partir de l'exemple du code postal de l'école, faire s'interroger les élèves sur le code postal haïtien et sa signification. ● En lien avec la géographie, localiser l'adresse sur une carte du département puis du territoire haïtien. ● Guider les élèves dans l'organisation du découpage territorial haïtien et la définition de ses principaux éléments. | <ul style="list-style-type: none"> ● Copier sur le cahier l'adresse de l'école, identifier et découper les différents éléments du code postal (lettres représentant l'État haïtien, chiffres composant les nombres du département, de l'arrondissement, de la commune, de la section communale). ● À partir de ces éléments étendus au département, compléter individuellement une carte du département, puis une carte des départements haïtiens pour définir collectivement les éléments du découpage territorial haïtien. |
| <p>Temps 2 L'identité du territoire</p> | <p>20 à 30 mn (idem)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Afficher, distribuer aux élèves ou projeter des photographies des lieux de mémoire et des monuments patrimoniaux (ceux de la première séance et, au moins, un par département). ● En proposer la localisation sur un fond de carte administratif national à partir de leur adresse postale et guider les élèves dans la localisation. | <ul style="list-style-type: none"> ● Identifier collectivement des lieux de mémoires et des monuments patrimoniaux. ● À partir de la réflexion précédente et de leur adresse postale, les localiser sur un fond de carte administratif. ● Inscrire sur le fond de carte, les noms des départements et des principales villes... |

| | | | |
|--|--------------------------|---|---|
| <p>Temps 3 La République d'Haïti, un État démocratique</p> | <p>20 à 30 mn (idem)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Selon les possibilités locales, proposer aux élèves de relever dans leur environnement les indices et les symboles des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, ainsi que du pouvoir économique, les guider pour constituer un dossier de presse (papier ou Internet) sur l'exercice local de ces pouvoirs. | <ul style="list-style-type: none"> ● Lors d'une sortie préalable sur le terrain, photographier, réaliser un croquis ou noter les symboles de l'État, des différents pouvoirs et de l'organisation administrative, sociale, économique et culturelle qui figurent sur les bâtiments officiels (mairie, palais de justice, école publique, gendarmerie, cité administrative, chambre des métiers et de l'artisanat, centre hospitalier, organisme de développement, stade...), en relever les noms et les sigles. ● Rechercher et relever dans la presse papier ou sur Internet, tous les articles évoquant ces organismes sur le plan local (commune et département). Pour chaque article, noter la date (pour Internet aussi la date de consultation et l'adresse de la page), le support (nom du journal, du magazine, du site, du blog...) et constituer un portfolio avec les différents articles classés selon l'exercice du pouvoir auquel ils sont liés (exécutif, législatif, judiciaire). Accompagner chaque article de quelques mots expliquant l'action de ces différents pouvoirs. ● Compléter le glossaire avec les termes nouveaux. |
|--|--------------------------|---|---|

| | | | |
|---|---|---|---|
| <p>Temps 4 La République d'Haïti, une Constitution démocratique</p> | <p>20 à 30 mn (idem)</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Proposer la lecture collective, avec explication des formulations complexes et reprise du vocabulaire (à partir du glossaire réalisé par les élèves), d'extraits du Préambule et des articles 8 et 9, 59 et 60, 111, 136 et 173 de la Constitution. ● Guider les élèves pour mettre en relation les extraits et leurs recherches précédentes en leur distribuant - ou en leur faisant copier - une photocopie des extraits de la Constitution. | <ul style="list-style-type: none"> ● Lors de la lecture collective des extraits de la constitution, noter tous les termes nouveaux dans le glossaire. En fonction du temps disponible, rechercher et rédiger leur définition ou le faire à la suite de la séance. ● Mettre en relation les réalisations de la séance présente et de la séance précédente avec les extraits du Préambule et les articles de la Constitution, soit en les recopiant, soit sous formes d'étiquettes découpées dans les photocopies fournies par le professeur. ● Oralement, expliquer en quoi un organisme, une fonction, une intervention dépendent d'un article de la Constitution qui en garantit l'exercice démocratique. |
| <p>Temps 5 Une Constitution démocratique en deux langues au quotidien</p> | <p>Durée variable en réinvestissement au cours de l'année ou dans les classes suivantes avec le cours de créole</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Réinvestir la lecture et l'analyse du Préambule et des articles précités de la Constitution en français et en créole dans des situations de la vie courante. | <ul style="list-style-type: none"> ● Lire les extraits précédents en créole, compléter le glossaire avec l'addition des termes en créole. ● Mettre en relation des situations quotidiennes ou des études de cas avec les articles de la Constitution en français et en créole. |

Production attendue :

- Carte administrative et politique de la république d'Haïti avec indication des lieux de mémoire et des monuments patrimoniaux.
- Dossier de presse sur l'exercice des pouvoirs.
- Poursuite du glossaire.

Trace écrite pour l'élève :

- Préambule et articles 8 et 9 de la Constitution en français et en créole.
- Cartes administratives complétées à différentes échelles.

Evaluation et régulation :

- Réalisation d'une carte administrative d'Haïti et d'une carte du département des élèves comprenant les principales villes, les principaux monuments et lieux de mémoire.

Éléments de remédiation :

- Reprise orale collective sur des cartes affichées du département et d'Haïti.

3. Le patrimoine un bien commun

DURÉE : 1h30

Déroulement de la séance

| Étape | Durée | Ce que fait l'enseignant | Ce que fait l'élève |
|--|--|---|--|
| Temps 1 Qu'est-ce que le patrimoine ? | 10 à 15 mn, plus s'il s'agit d'une sortie sur le terrain | <p>Cette séance est à mettre en relation avec l'unité d'apprentissage 1 en histoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● En lien avec le cours d'arts plastiques et selon les possibilités, faire réaliser sur le terrain des croquis ou des photographies des principaux éléments du patrimoine local ou les faire lister collectivement au tableau. ● Guider l'élaboration collective d'un classement. | <ul style="list-style-type: none"> ● Réaliser un croquis ou une photographie d'un élément du patrimoine local. ● Réfléchir collectivement à un classement de l'ensemble des images réalisées. |
| Temps 2 Selon les possibilités locales : Le patrimoine local | 20 à 35 mn | <ul style="list-style-type: none"> ● Si les ressources locales le permettent, guider l'étude par petits groupes d'un des éléments du patrimoine (voir la démarche dans l'unité d'apprentissage 1 en histoire). | <ul style="list-style-type: none"> ● Étudier par petits groupes un des éléments du patrimoine (voir la démarche dans l'unité d'apprentissage 1 en histoire)... |
| Temps 2 bis Un patrimoine naturel | 25 à 30 mn | <ul style="list-style-type: none"> ● À partir de photographies au sol et aériennes, de plans, de vidéos, proposer l'étude d'un jardin botanique, objectifs et histoire du jardin, organisation, espèces préservées... : <ul style="list-style-type: none"> ● Jardin botanique national d'Haïti (JBNH) Gantier ● Jardin Botanique Bergeau Cayes ● Jardin Eden Haiti Cayes ● Jardin Botanique Vimbal Grande Savane ● Jardin Botanique Enard de Milot Cap-Haïtien ● Jardin botanique Emari de Milot Cap-Haïtien ● Faire réfléchir sur la notion de patrimoine naturel et sa préservation. | <ul style="list-style-type: none"> ● Réaliser une fiche de présentation du jardin (lieu, objectifs, histoire, organisation, espèces locales conservées, conditions d'ouverture au public), éventuellement en dresser un plan simplifié. ● En quelques phrases, après avoir défini la notion de patrimoine naturel, expliquer en quoi ces jardins participent à la conservation et à la protection du patrimoine naturel d'Haïti. |

| | | | |
|---|-------------------|---|---|
| <p>Temps 3 Un patrimoine immatériel</p> | <p>25 à 30 mn</p> | <ul style="list-style-type: none"> ● Guider les élèves dans une recherche documentaire sur une sélection d'événements culturels (musicaux, littéraires, artistiques, festifs...) locaux, nationaux ou internationaux (extraits de presse, reportage télévisé, page web...). ● À partir de la documentation rassemblée, faire établir sous forme de portfolio papier ou écran, une typologie du patrimoine immatériel. ● Conduire collectivement une comparaison avec l'article 215 de la Constitution et les inventaires de l'UNESCO en sélectionnant quelques pages pour les élèves | <ul style="list-style-type: none"> ● Mener une recherche sur le patrimoine immatériel et en faire une typologie. ● Comparer avec les inventaires de l'UNESCO. ● Définir la notion de patrimoine. |
|---|-------------------|---|---|

Production attendue :

- En continuité avec la séance précédente, réalisation d'une carte administrative d'Haïti comprenant les principales villes, les principaux monuments et lieux de mémoire.
- Poursuite du glossaire.

Trace écrite pour l'élève :

- Article 215 de la Constitution en français et en créole.
- Cartes administratives complétées à différentes échelles.
- Glossaire.

Evaluation et régulation :

- En continuité avec la séance précédente carte des objets étudiés lors de la séance, à construire en lien avec la proposition sur les forts dans l'unité d'apprentissage 1 en histoire.
- Définitions du glossaire.

Eléments de remédiation :

- Reprise orale collective des cartes et du glossaire.